



Bachelier en Education Physique

PRESENTATION DE LA FORMATION ET DU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Année académique 2023-2024

1. Identification de la Haute Ecole

1. Nom de la Haute Ecole : **Haute Ecole Libre Mosane (HELMo)**
2. Adresse du siège social : **Mont St-Martin 41 - 4000 Liège**
3. Réseau : **Libre Confessionnel**

2. Identification de la formation

1. Intitulé de la section concernée : **AESI Education Physique**
2. Localisation de la formation : Rue de Jemeppe, 110 - 4431 Ans Loncin
3. Classement de la formation :
 - a) Enseignement supérieur de type **court**
 - b) Secteur : **sciences humaines**
 - c) Domaine : **Sciences psychologiques**
 - d) Grade académique : **Bachelier (niveau 6)**

3. Présentation générale de la formation et du profil d'enseignement

Ce que nous poursuivons...

La finalité de la Haute École est de former des professionnels compétents, capables de participer à la construction d'une société démocratique, équitable, solidaire, créative, dynamique et respectueuse des personnes et de l'environnement.

Les objectifs de formation sont le développement de compétences : articulation des savoirs, des savoir-faire, savoir-être. Ce développement de compétences est le fruit d'un apprentissage basé sur une réflexion permanente menée à partir des pratiques afin qu'elles deviennent objet de théorisation en vue de permettre une évolution continue de la formation. Cela exige esprit critique et sens de l'initiative dans la perspective d'un monde en perpétuel changement.

Dans ce but, les méthodes pédagogiques favorisent une formation de haut niveau, rendant les étudiants créatifs, acteurs de leurs apprentissages et autonomes dans leurs démarches.

Des moyens d'ordres divers sont mis en œuvre afin que les formations proposées soient "rendues accessibles à chacun, sans discrimination".

Le métier d'enseignant se caractérise par le développement continu et l'articulation permanente de quatre expertises :

- La construction des savoirs à maîtriser et à enseigner dans une perspective de continuité
- Le développement global de la personne, de l'apprenant, par la mise en œuvre de séquences d'apprentissage

- La constante réflexion didactique et méthodologique intégrant des moyens matériels et des fonctionnements variés, adaptés aux publics spécifiques en respectant les processus d'apprentissages des élèves et en favorisant le développement de compétences
- L'ouverture de l'école aux dimensions sociétales (enjeux de société, rapports aux parents, prise en compte des diversités culturelles...).

Ces expertises s'appuient sur de solides connaissances de l'enfant, de l'adolescent, de son développement mais aussi de soi-même.

En cela, la dimension réflexive est essentielle dans la formation et dans le métier. L'étudiant, confronté à des situations pour lui-même mais aussi en présence d'apprenants en apprentissage, est amené à questionner ses pratiques, à les outiller d'apports théoriques, et à construire progressivement son identité professionnelle.

La formation d'enseignant vise à faire des futurs enseignants des acteurs sociaux (en lien étroit avec les différents référents de l'enseignement obligatoire dont le décret Missions), des enseignants pédagogues (maîtrisant les orientations théoriques issues des recherches en psychologie et en sciences de l'éducation), des enseignants instruits (maîtrisant les contenus à enseigner et les réfléchissant en lien étroit avec la nécessité de les faire construire aux apprenants), des enseignants « personnes » en relation (tant avec leurs élèves, les parents, les collègues, les acteurs de la Société) mais aussi en devenir et en développement professionnel, des praticiens (par un ancrage permanent entre les pratiques développées et analysées dans les classes et les apports d'analyse fournis par les cours), et enfin des enseignants « chercheurs » (éveillés aux résultats des recherches en sciences humaines et en didactique des disciplines, acteurs de questionnement outillé sur leurs pratiques).

Plus spécifiquement, les expertises des bacheliers agrégés de l'enseignement secondaire inférieur (AESI) sont colorées par la ou les disciplines qu'ils ont décidé d'enseigner.

Les AESI se passionnent pour leur(s) discipline(s) et en maîtrisent les didactiques propres tout en restant attentifs au développement de l'élève dans sa globalité. Ils développent les compétences disciplinaires de leurs élèves et collaborent étroitement avec leurs collègues pour développer au mieux les compétences transversales et interdisciplinaires; ils participent activement à la vie de leur école et à son ouverture sur le monde, quelles que soient les matières qu'ils enseignent.

L'enseignant dans les premiers degrés du secondaire prend en compte les caractéristiques développementales complexes des adolescents d'aujourd'hui. Il met tout en œuvre dans ses pratiques pédagogiques pour maintenir ou susciter l'enthousiasme à apprendre dans un climat propice à la confiance en soi et à la confiance mutuelle.

L'enseignant AESI est également soucieux de réduire les inégalités scolaires, de lutter contre l'échec et de valoriser toutes les filières d'enseignement: il s'assure pour chaque élève, d'une transition harmonieuse de son école primaire à sa classe du secondaire ; il réfléchit aux problématiques sociales et aux risques d'inégalités qu'elles peuvent produire à l'école et il cherche par sa pratique à permettre à l'élève de réussir; il l'accompagne avec ses parents pour poser ensemble avec fierté et pertinence des choix d'orientation constructifs dans son parcours scolaire.

Pour poursuivre cette vision de l'enseignant d'aujourd'hui et...de demain...les activités d'apprentissage viseront à :

- Analyser son propre travail et construire progressivement durant le cursus une identité et un projet professionnels
- Maîtriser des savoirs, les transformer pour les enseigner, les faire apprendre
- Rencontrer le monde de l'école et le monde tout court !
- Se développer comme une personne en devenir...
- Communiquer sous différentes formes envers des partenaires de différents types : enfants, adolescents, parents, collègues, partenaires de l'école...)
- ...

Il s'agit, durant tout le cursus de formation, de développer les compétences reprises dans le référentiel de compétences officialisé en novembre 2010 par le Conseil Supérieur pédagogique dont nous reprenons la note liminaire:

« Pour préparer les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique, préparer les étudiants à leur future carrière et permettre leur épanouissement personnel, créer et maintenir une large base et un haut niveau de connaissances, stimuler la recherche et l'innovation, la formation des enseignants développe les compétences explicitées ci-dessous. Ces compétences s'inscrivent dans le cadre européen des certifications (CEC) au niveau 7 (niveau à atteindre dans le cadre de la future réforme). Leur explicitation ressort de la confrontation des référentiels francophones disponibles à ce jour.

L'intégration de ces compétences concourt au devenir d'un praticien réflexif (Décret du 12 décembre 2000), but ultime de toute formation initiale d'enseignants en Communauté Française et gage du développement personnel et professionnel.

Dans ce contexte, l'enseignant doit utiliser avec aisance à l'oral comme à l'écrit, dans les postures d'énonciateur et de récepteur, la langue française, langue de l'enseignement en Communauté Française, outil privilégié de communication.

L'enseignant se doit d'agir de façon éthique, responsable et citoyenne en adéquation avec les textes fondamentaux qui établissent un contrat clair entre l'école et la société : Décrets « Missions », « Socles de compétences », « Compétences terminales » ...

Par ailleurs, l'enseignant s'inscrit dans une dynamique de recherche et de formation continue. La formation mettra en œuvre, de manière intégrée, l'ensemble des compétences au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive. »

Acquis d'apprentissage terminaux et Référentiel de compétences de l'enseignant

Pour « préparer les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique, préparer les étudiants à leur future carrière et permettre leur épanouissement personnel, créer et maintenir une large base et un haut niveau de connaissances, stimuler la recherche et l'innovation », la formation des enseignants développe les compétences explicitées ci-dessous.

Ces compétences s'inscrivent dans le cadre européen des certifications (CEC) au niveau 7 (niveau à atteindre dans le cadre de la future réforme). Leur explicitation ressort de la confrontation des référentiels francophones disponibles à ce jour.

L'intégration de ces compétences concourt au devenir d'un praticien réflexif (Décret du 12 décembre 2000), but ultime de toute formation initiale d'enseignants en Fédération Wallonie Bruxelles et gage du développement personnel et professionnel.

Dans ce contexte, l'enseignant doit utiliser avec aisance l'oral comme à l'écrit, dans les postures d'énonciateur et de récepteur, la langue française, langue de l'enseignement en Fédération Wallonie Bruxelles, outil privilégié de communication.

L'enseignant se doit d'agir de façon éthique, responsable et citoyenne en adéquation avec les textes fondamentaux qui établissent un contrat clair entre l'école et la société : Décrets « Missions », « Socles de compétences », « Compétences terminales »,...

Par ailleurs, l'enseignant s'inscrit dans une dynamique de recherche et de formation continue.

La formation mettra en œuvre, de manière intégrée, l'ensemble des compétences au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive.

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

1. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
2. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
3. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

AAT 1. Produire des écrits professionnels destinés aux élèves, aux pairs, aux maîtres de stage et aux formateurs ;

AAT 2. S'adresser oralement en s'adaptant aux élèves et aux pairs, individuellement ou en groupe ;

Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

1. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
2. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
3. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
4. Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
5. Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.

AAT 3. Mettre en place des dispositifs d'apprentissages prenant en compte les / des différences entre les élèves en vue de la réussite de tous et de la progression de chacun ;

AAT 4. Justifier ses choix pédagogiques et didactiques à la lumière d'une analyse critique des référentiels.

Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

1. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
2. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
3. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

AAT 5. Collaborer à un projet collectif avec un enjeu social(e) ou éthique de l'enseignement ;

AAT 6. Analyser son parcours de formation à l'aide d'écrits d'apprentissage ;

AAT 7. Travailler en équipe avec des pairs, des enseignants du terrain et des formateurs.

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

1. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
2. Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
3. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
4. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
5. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement, ...)

AAT 8. Effectuer des démarches de recherche pour aboutir à une production liant théorie et pratique ;

AAT 9. Décrire, analyser et critiquer des ressources scientifiques.

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

1. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
2. S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
3. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
4. Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

AAT 10. Maîtriser les contenus multidisciplinaires en vue de sélectionner les démarches et méthodes en adéquation avec des situations d'enseignement-apprentissage ;

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

1. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
2. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
3. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs
4. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
5. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
6. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

AAT 11. Concevoir, mettre en œuvre, évaluer et réguler un programme d'enseignement apprentissage qui tient compte des contextes particuliers d'enseignement (fondamental, secondaire, spécialisé).

Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

1. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
2. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
3. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe
4. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

AAT 12. Animer son groupe classe de façon à ce que tous les élèves participent, dialoguent, négocient et se centrent sur les apprentissages.

4. Présentation générale de la formation et du profil d'enseignement – Education Physique Loncin

En suscitant un engagement dans le métier d'enseignant en éducation physique comme « une aventure », la formation offre aux étudiants une réelle perspective de vie. Tout au long des trois années, l'étudiant devient « acteur – auteur » de son projet professionnel.

Notre volonté est de former des enseignants en recherche, créatifs, capables d'innover et de former des élèves qui pourront s'adapter à leur tour aux réalités futures.

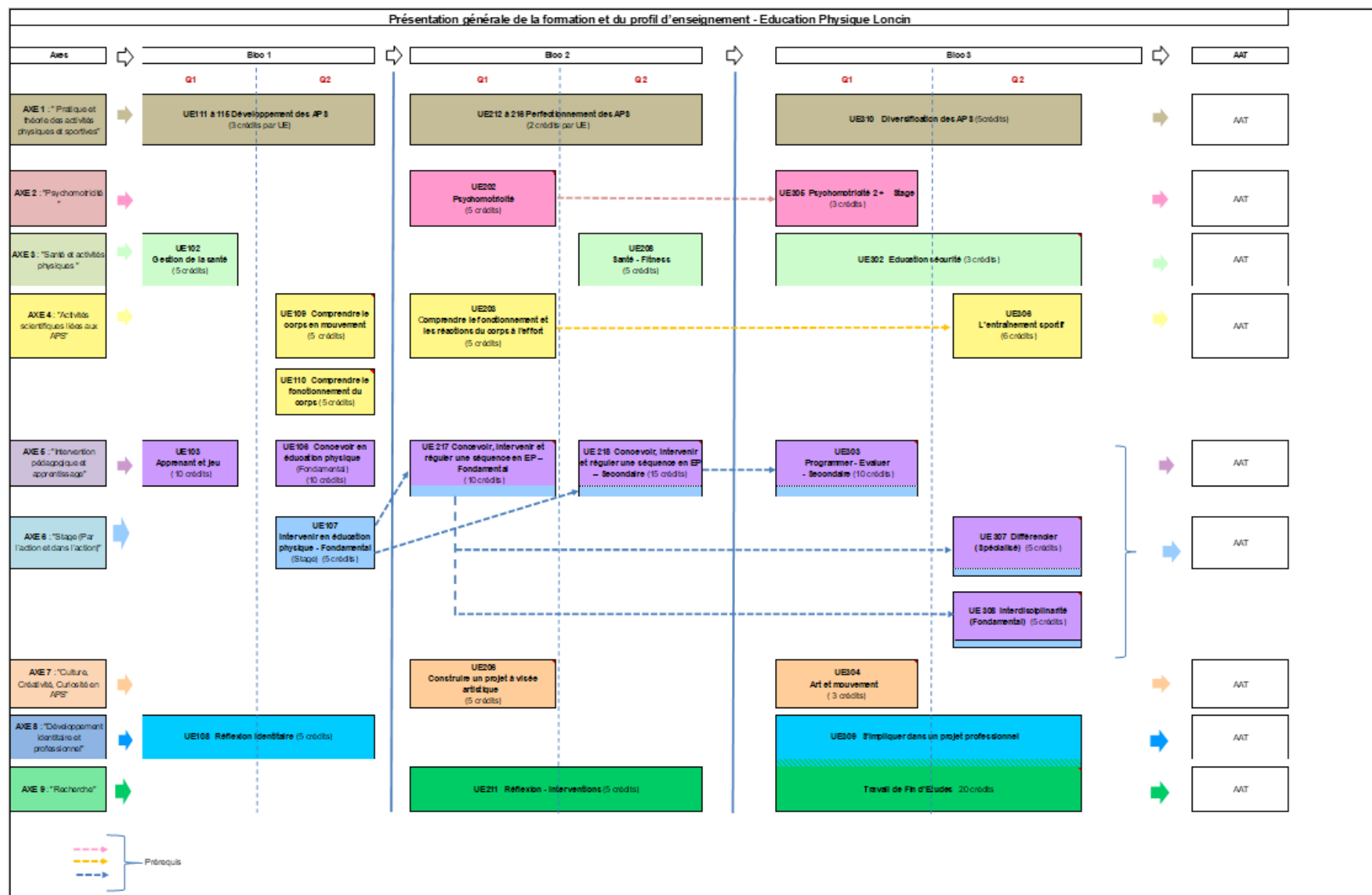
Notre section invite l'étudiant à « l'excellence » dans sa démarche de développement professionnel en s'ouvrant aux différentes facettes de l'éducation physique, véritables enjeux actuels, qui sont :

- ✓ Former des professionnels de **l'éducation à la santé** (connaissance sur le corps, alimentation, bien-être, estime de soi, santé sociale, mode de vie actif, hygiène de vie, ...).
- ✓ Former des professionnels qui **éduquent à la citoyenneté** (rapport aux autres et à la collectivité, à la coopération, à la différence, au respect des règles, ...).
- ✓ Former des professionnels qui développent le **potentiel créatif** des élèves et qui contribuent à l'ouverture d'esprit (exprimer, créer, ...).

Pour réussir ce pari, nous favorisons une intégration des cours pratiques, théoriques et des expériences de stage, grâce à une collaboration étroite entre les membres de l'équipe éducative élargie (maîtres de stages, maîtres de formation professionnelle).

Le dispositif de formation AESI en éducation physique s'articule autour de 9 axes (cf. tableau p.12) :

- ✓ Pratique et théorie des activités physiques et sportives.
- ✓ Psychomotricité.
- ✓ Santé et activités physiques.
- ✓ Activités scientifiques liées aux APS.
- ✓ Intervention pédagogique et apprentissage.
- ✓ Stage - Par l'action et dans l'action.
- ✓ Culture, Créativité, Curiosité en APS.
- ✓ Développement identitaire et professionnel.
- ✓ Recherche.



BLOC 1

		C	H
C1-B1-Q1-UE102	Gestion de la santé	5	75
Maintenir, améliorer les paramètres de sa condition physique	Sart Tilman		10
Comprendre les différents concepts liés à sa santé	Carnet d'entraînement : Condition physique		15
	Carnet d'entraînement : posture		15
	Education à la santé		20
	Analyse du mouvement		15

C1-B1-Q1-UE103	Apprenant et jeu	10	140
Créer des jeux signifiants	Psychologie des apprentissages		15
Analyser et mettre en place les conditions didactiques et pédagogiques pour un déroulement optimal du jeu	Pédagogie générale		15
	Didactique		15
	Psychologie du développement		30
	Activités d'intégration		
	Atelier de Formation Professionnelle « réflexif »		30
	Atelier de Formation Professionnelle « pratique – jeu »		15
	Projet « jeu »		20

C1-B1-Q2-UE106	Concevoir en éducation physique	10	145
Préparer des séances en éducation physique dans le respect du Programme Intégré (PI)	Point d'ancrage : stage d'observation		15
	Psychologie de la relation		15
	Psychologie des apprentissages		15
	Pédagogie générale		15
	Didactique		15
	Maîtrise orale et écrite de la langue française		10
	Activités d'intégration		
	Atelier de Formation Professionnelle « réflexif »		30
	Ateliers de Formation Professionnelle « pratique »		30

C1-B1-Q2-UE107	Intervenir en éducation physique - Fondamental	5	25
Concevoir et mettre en œuvre des leçons en EP en optimisant l'activité motrice	Stage enseignement fondamental		25

C1-B1-Q1-Q2-UE108	Réflexion identitaire	5	120
Construire un processus de réflexion autour de l'identité enseignante à travers la réalisation d'un @portfolio	Psychologie de la relation		10
	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant		15
	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines		15
	Maîtrise orale et écrite de la langue française		30
	Philosophie et Histoire des religions		30
	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement		10
	Module Expression		10

C1-B1-Q2-UE109	Comprendre le corps en mouvement	5	45
Identifier et expliquer les facteurs internes pour comprendre le fonctionnement du corps	Analyse du mouvement		45

BLOC 2

		C	H
C1-B2-Q1-UE202	Psychomotricité 1	5	60
Prendre conscience et intégrer les fondements de la psychomotricité	Psychomotricité (théorie, pratique)		50
	Psychologie du développement		10

C1-B2-Q1-UE203	Comprendre le fonctionnement et les réactions du corps à l'effort	5	75
Identifier et expliquer les facteurs internes et physiologiques	Analyse du mouvement		45
	Physiologie		30

C1-B2-Q1-UE206	Construire un projet à visée artistique	5	55
Réaliser et produire un projet artistique, se mettre en scène	Technique et gestion de groupe		15
	Maîtrise orale et écrite de la langue française		10
	Projet spectacle - Expression		30

C1-B2-Q2-UE208	Santé - Fitness	5	50
Maîtriser le concept de santé en vue de faire adopter un mode de vie sain et actif	Santé à l'école		
	Éducation santé		15
	AFP qualité		10
	Fitness		
	Théorie		15
	Pratique		10

C1-B2-Q1-Q2-UE211	Réflexion - Interventions	5	95
Comprendre les principes liés à une démarche de type scientifique.	Initiation recherche, notions d'épistémologie des disciplines		30
Se mettre en recherche au travers de l'@portfolio	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement		30
	Maîtrise orale et écrite de la langue française		20
	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant		15

BLOC 3

		C	H
C1-B3-Q1-Q2-UE302	Education à la sécurité	3	60
Assurer sa sécurité et celle des autres dans des milieux particuliers	Brevet BSSA (natation – sécurité)		45
	Brevet CATAGSAE		15

C1-B3-Q1-UE303	Programmer évaluer - Secondaire	10	185
Réaliser une programmation en EP pour une classe donnée	Sociopolitique de l'éducation		15
	Etude critique des grands courants pédagogiques		10
	Activités d'intégration		
	AFP « réflexif »		40
	Stage enseignement secondaire		120

C1-B3-Q1-UE304	Art et Mouvement	3	55
Créer une mise en scène sur une thématique	Initiation aux arts et à la culture		30
	Expression (méthodologie)		25

C1-B3-Q1-UE305	Psychomotricité 2	3	45
Animer des séances de psychomotricité	Psychomotricité		15
	Activités d'intégration		
	Stage psychomotricité		30

C1-B3-Q2-UE306	L'entraînement sportif	6	75
Programmer un entraînement sportif	Sociopolitique de l'éducation		15
	Préparation physique		15
	Biométrie		15
	Physiologie		30

C1-B3-Q2-UE 307	Différencier	5	130
Gérer les apprentissages en tenant compte des besoins de chacun	Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation		30
	Etude critique des grands courants pédagogiques		10
	Activités d'intégration		
	Stage enseignement spécialisé		90

C1-B3-Q2-UE308	Interdisciplinarité	5	60
Construire avec l'instituteur un projet en interdisciplinarité	Etude critique des grands courants pédagogiques		10
	Activités d'intégration		
	AFP « réflexif »		10
	Stage enseignement fondamental		40

BLOC 1 (suite)

C1-B1-Q2-UE110	Comprendre le fonctionnement du corps	5	45
Identifier et expliquer les facteurs physiologiques et neurologiques pour comprendre le fonctionnement du corps	Physiologie		30
	Neurophysiologie		15
C1-B1-Q1-Q2-UE111	Développement des Activités Gymniques	3	36
Développer les fondamentaux et les habiletés gestuelles	Développement des Activités Gymniques + Théorie		36
C1-B1-Q1-Q2-UE112	Développement des Activités Athlétiques	3	36
Développer les fondamentaux et les habiletés gestuelles	Développement des Activités Athlétiques + Théorie		36
C1-B1-Q1-Q2-UE113	Développement des Activités collectives	3	51
Développer les fondamentaux technico-tactiques et les habiletés gestuelles et socio-motrices	Développement des Activités Collectives + Théorie		51
C1-B1-Q1-Q2-UE114	Développement des Activités Aquatiques	3	36
Développer les fondamentaux et les habiletés gestuelles	Développement des Activités Aquatiques + Théorie		36
C1-B1-Q1-Q2-UE115	Développement des Activités Physiques à visée artistique	3	36
Développer les fondamentaux et les habiletés gestuelles	Développement des Activités Physiques à visée artistique + Théorie		36

Les unités ci-dessous se déroulent durant toute l'année :

108 – 111 – 112 – 113 – 114 - 115

211 – 212 - 213 – 214 – 215 - 216

302 – 309 – 310

BLOC 2 (suite)

C1-B2-Q1-Q2-UE212	Perfectionnement en Gymnastique sportive	2	30
Perfectionner les habiletés gestuelles	Perfectionnement en Gymnastique sportive		30
C1-B2-Q1-Q2-UE213	Perfectionnement en Athlétisme	2	30
Perfectionner les habiletés gestuelles	Perfectionnement en Athlétisme		30
C1-B2-Q1-Q2-UE214	Perfectionnement en Sports collectifs	2	45
Perfectionner les habiletés gestuelles	Perfectionnement en Sports collectifs		45
C1-B2-Q1-Q2-UE215	Perfectionnement en Natation	2	30
Perfectionner les habiletés gestuelles	Perfectionnement en Natation		30
C1-B2-Q1-Q2-UE216	Découverte des APS	2	30
Découvrir des habiletés gestuelles	Découverte des APS : Escalade – Sports raquettes		15
	Ouverture sur l'extérieur : Ski – Encadrement d'un événement sportif		15
C1-B2-Q1 -UE217	Concevoir, intervenir et réguler une séquence en EP – Fondamental	10	125
Préparer et enseigner les activités physiques dans le respect du programme de l'enseignement fondamental	Psychologie des apprentissages		15
	Evaluation des apprentissages		15
	Didactique		15
	Activités d'intégration		
	Atelier de Formation Professionnelle « réflexif »		20
	Stage enseignement fondamental		60
C1-B2-Q2-UE218	Concevoir, intervenir et réguler une séquence en EP – Secondaire	15	215
Préparer et enseigner une séquence en éducation physique dans le respect du Programme du secondaire	Technique et gestion de groupe		15
	Psychologie des apprentissages		15
	Evaluation des apprentissages		15
	Didactique		15
	Psychologie du développement		20
	Activités d'intégration		
	Atelier de Formation Professionnelle « réflexif »		30
	Atelier de Formation Professionnelle « pratique »		45
	Stage enseignement secondaire		60

BLOC 3 (suite)

C1-B3-Q1-Q2-UE309	Projet Professionnel	20	135
Affirmer son projet professionnel et développer une expertise particulière en éducation physique	Projet professionnel		35
	Formation à la neutralité		20
	Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension des genres		30
	Travail de Fin d'études (TFE) - @portfolio		15
	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement		20
	Maîtrise orale et écrite de la langue française		15
C1-B3-Q1-Q2-UE310	Diversification des Activités Physiques et Sportives (APS)	5	95
Diversifier les habiletés gestuelles	Sports collectifs (méthodologie)		40
	Activités gymniques		15
	Activités athlétiques (méthodologie)		25
	Sports d'opposition		15

- UE107 prérequis à UE 217 et UE 218
- UE202 prérequis à UE 305
- UE203 prérequis à UE 306
- UE 217 prérequis à UE 307 et UE 308
- UE 218 prérequis à UE 303

Pour les programmes mobilités, ceux-ci sont accessibles via le lien suivant : <https://learn-pedagogique.helmo.be/course/view.php?id=6102>

UE Transversales : UE 108 + 211 + 309

http://www.dri.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/dri/upload/dri_super_editor/dri_editor/documents/Education/La_formation_et_le_developpement_professionnel_des_enseignants.pdf&hash=ba2e5b7aba3634084b35b9efbf42f26e0f35835a

La légitimation de la transversalité pour ces UE centrées sur le développement professionnel des étudiants peut s'ancrer dans un rapport publié par Blondin et Chenu (2014) sous l'égide de la FWB.

S'appuyant sur de très nombreuses études scientifiques en la matière, ce rapport montre que le modèle privilégié de formation est celui d'un enseignant professionnel, qui exerce sa réflexivité plutôt que d'appliquer des recettes. Par ailleurs, ce modèle tend à être renforcé par les apports de la didactique professionnelle.

Détaillant le modèle privilégié de la formation d'un enseignant, la réflexivité est la pierre angulaire de l'activité d'un enseignant professionnel. Penser la formation sur un modèle de science appliquée serait donc inadéquat en la matière car empêchant par exemple la résolution de problèmes systémiques caractéristiques des situations d'enseignement.

Si on reprend le décours du rapport suscit  , « Paquay souligne que le d  fi des formateurs-accompagnateurs est souvent d'organiser les conditions du travail productif pour rendre un tel apprentissage explicite et davantage syst  matique » (2012, p. 9). Il mentionne les cat  gories de dispositifs suivantes pour faciliter, favoriser la r  flexion :

- ✓ les dispositifs d'auto-analyse (  criture r  flexive, journal de bord, portfolios, etc.) ;
- ✓ les dispositifs d'accompagnement r  flexif de pratiques professionnelles ;
- ✓ les dispositifs bas  s sur les interactions tels que les s  minaires et les ateliers c'est-  -dire des « groupes de personnes impliqu  es accompagn  s par un expert, l'analyse   tant r  f  r  e    des savoirs qui permettent de d  crire, de mettre en mots, de lire autrement, de recadrer, de formaliser la pratique » (Alt  t, 2000, cit   par Paquay, 2012, p. 11) ;
- ✓ des dispositifs orient  s vers le d  veloppement de la personne ».

S'inscrivant pleinement dans cette perspective, pour les UE dont il est question, l'  quipe enseignante a choisi, comme support privil  gi   de leur architecture, la cr  ation et la tenue d'un portfolio de d  veloppement professionnel d  s la premi  re ann  e d'  tudes.

Ce choix nous semble en correspondance avec les caract  ristiques mises en avant par le rapport de la FWB pour d  crire les dispositifs les plus efficaces de formation d'enseignants.

Ainsi, se basant sur CAena (2011), les auteurs ont retenu comme   l  ment d  terminant : « Le dispositif s'  tale dans le temps ! ». En effet, « Le dispositif se base sur un apprentissage actif et en collaboration, avec des feedbacks (observations r  ciproques, planification et enseignement en collaboration, activit  s de pr  sentation, de guidance ou d'  criture) ».

Ces   l  ments allant dans le sens d'un dispositif longitudinal, plus continu, nous am  nent    privil  gier clairement des unit  s « transversales » dans d'autres axes pour r  pondre aux besoins d'accompagnement et de rem  diations cr   s par le Covid-19.

UE Transversales : UE 111 à 115 + UE 212 à 216

La spécificité des Unités d'Enseignement Disciplinaires APS exige une pratique tout au long de l'année scolaire. Nous nous inscrivons dans une logique d'évaluation progressive : il faut du temps pour s'exercer ainsi que du temps pour développer et asseoir les compétences visées dans les diverses disciplines sportives.

UE Disciplinaires transversales Bloc 3 :
UE310-Diversification des APS + UE302- Education à la sécurité

Au vu des contraintes organisationnelles liées au calendrier académique et à la spécificité des Unités d'enseignement Disciplinaires à orientation APS et de sécurité, les UE 310 et 302 sont transversales. Cela permet de s'inscrire dans une logique d'évaluation progressive : il faut du temps pour s'exercer ainsi que du temps pour développer et asseoir les compétences visées par ces UE.